



Ça fait quoi d'aider ses clients à payer moins d'impôts ?

Aujourd'hui, les moyens de réduire l'insécurité des locaux professionnels sont multiples et performants. Ils peuvent réduire les risques de vols, de cambriolages ou d'attaques, et leurs conséquences financières. Vos clients indépendants, PME et professions libérales savent-ils que ces **investissements en sécurisation peuvent faire l'objet d'une déduction majorée (20,5 %)** qui est opérée sur les bénéfices ou profits de l'année au cours de laquelle ils ont acquis ces immobilisations ?

Pour les aider à profiter au mieux de ces avantages et connaître la mesure qui a été simplifiée, surfez sur www.besafe.be

Ce sont vos clients qui vous diront merci !